

Contempnentes poenitentias capitulares.¹⁾ Praemissa si publica fuerint, publice in capitulo, sicut expedit, puniantur. Possunt insuper casus praedicti ex causis pro tempore plurificari aut etiam minorari, sicut expediens videbitur abbati.

(Fortsetzung folgt im nächsten Hefte.)

Aus dem Briefverkehr deutscher Gelehrten mit den Benediktinern der Kongregation von St. Maur und deren Beziehungen zu den literarischen und religiösen Bewegungen des 18. Jahrhunderts.

Von J. E. Kathrein, O. S. B.

(Schluß zu H. I. 1903, S. 175—184.)

IV. Viro Summo Dno Bernhardo Montefalconio S. P. D. Joh. Christophorus Bartensteinus.²⁾

Literae Cl. Sodalis Tui Dni Patris de la Rue tot propensissimi Tui erga me affectus specimina continent, ut impetrare a me non possim, quominus gravissimas occupationes Tuas nunc interrumpam, gratum ut ob id Tibi tester animum meum. Ante omnia summopere me Tibi obstrictum profiteor, quod in literis ad Clariss. Gentillotium honorificam adeo mei facere memoriam non fueris dedignatus. Optime mihi sum conscius quam parum iudicium istud Tuum merear, quod Tu non pro eruditione quam pro Tuo erga me amore tulisti. Illo interim haud parum nunc Vindobonae glorior, ipseque Gentillotus invidere mihi hanc fortunam meam visus est. Solatio ipsi fuit et se a Te, Vir admodum Reverende, laudatum fuisse: adeo haec res illum affectit, ut gaudium quod inde cepit nec me e longinquo ipsi colloquentem fefellerit. Sane cum antea summe jam erga me humanus esset, Tuis literis lectis humanior adhuc videri voluit. Proxime ipse Tibi respondebit. Literas ego meas ad Parentem includam, quae commoda occasione Parisios mitti possint. Non minus quoque in Tuo me ore esse agnosco, quod propensius adeo esse videris res meas Tua commendatione apud Illustrissimum Dnum de Valjoin promovendi. Exosculator cordatum Tuum Vir Amplissime inserviendi alijs studium, Teque vel ex hoc specimine eundem adhuc esse qui fueras semper agnosco. Ego ipse quo in statu nunc res meae

¹⁾ Am Rande sind von späterer Hand noch andere Reservatfälle beigefügt: Item frangentes fraude seras, ianuas, fenestras libros, tabulas appensas parietibus, vela cellarum (?) membranas in loco secreto et (?) in quocunque factas. Portantes lumen ad locum secretum sine lucerna Item defoedantes locum secretum. Et qui inducunt cellam suam vel in (?) laicos.

²⁾ Ibid. 17702, p. 157.

sint ignoro, literas ea de re propediem ab optimo parente meo expectans. Id certo scio, neminem mihi magis favere quam Illum Dnum Intendentem nostrum Regium, qui omni occasione verum se mihi Maecenatem ostendit. De destinatis meis fusius ad R. P. de la Rue scripsi, ne scilicet longiore epistola negotia Tua interromperem. Exponet paucis ille Tibi qua de re agatur, mihique vicissim Tuum judicium referet, quod sane mihi erit instar omnium utpote profectum a Viro cujus et eruditionem et moderationem suspicio venerorque

Res novas itidem ex parte R. P. de la Rue perscripsi, reliqua statum Germaniae aut lites inter Imperij status concernunt, quae vobis Gallis parum curae sunt.

De Dno de la Croze qui Berolini agit vir quidam doctus Hamburgensis sequentia literis ad Leibnitzium scriptis inserit. Vir doctissimus Cerissimusque Dnus de la Croze meliori sorte dignissimus annum 200 Imperialium stipendium nunc accipit, cum lautiore altera summa quam ipsi Princeps Marchionis Brandenburgici haeres ab ipso instituendus pollicitus est una cum ipsa Sparta varijs de causis exciderit.

Novus Bibliothecae Graecae Fabricianae tomus sub proele sudat. Non est quod hisce addam, nisi ut Te rogem, velis in elegantiam literarum festinanti bonus condonare et de me esse persuasissimus in Te colendo venerandoque me nulli cessurum unquam. Vale Vir summe favoremque quo praesentem dignatus es serva et absenti.

Scrib. raptim die 19. Sept. 1714.

Amicissimam Tibi salutem adscribit socius itineris mei Widovig, quocum ego saepissime de insignibus Tuis in rem literariam meritis colloquor.

V. Viro Summo Dno Bernhardo Montefalconio S. P. D.
Joh. Christophorus Bartensteinus.¹⁾

Mensis fere spatium elapsum est, ex quo ad ultimas, quas Eruditissimus Sodalit Tuus R. P. de la Rue ad me exaravit literas fusius respondi. Significaverat ille mihi, Te reditum R. P. generalis ex Borbonijs thermis postulari, quo certiore de ijs nunciare queas de quibus ad Te scripseram. Sed nihil haecenus ad me perlatum est, quod vel locorum intercapedini vel literarum sinistro fato adscribo. Interim mearum partium esse arbitror certiore Te reddere de ijs, quae haecenus de eodem negotio mihi dicta fuerunt.

Ante 5 dies una cum amicissimo itineris mei comite Cl. Widovio Illustrem Comitem de Seylern inveni, qui postquam

¹⁾ Ibid. 17702, p. 158.

dignis encomijs Congregationis s. Mauri Illustres Sodales prolixissimis verbis exornasset ingenue professus est sibi literarum in Germania restaurandarum non aliam viam aptiorem videri, quam si ex Juvenibus Sti Benedicti Legibus initiatis praestantiores in Galliam mittantur. In Germania enim ea studia negligi, quibus ad solidam eruditionem pervenitur. Juvenes scholasticis distinctionibus prorsus obrui; unde maximum in ipsam religionem Ecclesiamque in nostris oris damnum redundet.

Cumque Germaniae monasteria divitijs passim abundant, sibi certum esse, eo non Austriae modo sed et reliquos Germaniae Abbates eo adigere, ut ditissimorum proventuum partem Juvenum educationi sustentationique in Gallia impendant; nec dubitare se, quin sub tantis magistris praeclaros in patriam fructus ex ista peregrinatione sint reportaturi. Non esse habendam rationem ullam diversitatis cibi victusque, et mittendos in Galliam juvenes eo adigi posse, ut nec ipsi nisi infirmi carne vescantur. Si in vestrae domus promoerio spatium nullum supersit locandas vicinas aedes: seque futurum sponsoem Germanos graves vobis neubiquam fore: aut si essent, facile eos superiorum jussu redigendos in ordinem. Itaque me etiam atque etiam rogavit, ut denuo hac de re ad Te, Vir Praeclarissime, scriberem, professus simul a se plurimum eruditionem Tuam coli. Regressi ad haec, quae regerenda existimavi, sed ita ut non nisi sub obscure reliqua huius negotij obstacula, de quibus R. P. de la Rue me monuerat, tangerem. Sed non latebant illa virum sagacissimum, qui et illis obviam iri posse existimavit, si publica Caesaris autoritate jussuque in Galliam juvenes mitterentur: qua de re se cum Caesare locuturum ultro spondit.

Haec fuit summa colloquij quod mihi cum Excellentissimo isto Viro summo Tui totiusque ordinis Benedictini veneratore intercessit. Ego sane cui Germanorum indoles penitus perspecta, nullus dubito, quin ubi negotium istud ad finem erit perductum maximum inde non in Germaniam modo, sed universam Catholicam commodum sit redundaturum. Hunc enim consilij sui scopum esse, haud obscure idem innuit. Ergo Te per ardorem, quo incrementa literarum promoveri studes, perque eum affectum, quo me privatim prosequeris, oro atque obtestor, ut quam primum prolixissime hac de re vel ad Illustrem Gentilotti vel ad R. P. Blasium Penderum Monasterij Sti Blasij in silva Hercyniae Capitularem Vindobonae nunc degentem scribas additis literis ad ipsum Excell. Comitem de Seylern aulae Caesareae Supremum Cancellarium; quibus et gratias isti Viro agas, pro summa qua Te ceterosque Congregationis Sti Mauri Sodales veros solidae eruditionis restauratores prosequitur benevolentia et simul nuncias, sub qua lege quave commo-

diore via mitti Parisios studiorum causa plures ex vestri ordinis Monasterijs juvenes queant. Mihi enim certum est intra 8 aut 15 dierum spatium relicta Vindobona Pragam et inde Dresdam relinquasque Saxoniae Principum aulas petere. Consilij mei rationem fusi Clarissimo Viro Dno Henrion exposui, eas Tibi haud difficulter communicabit.

Quodsi in istis oris inservire Tibi aliqua in re potuero, promptissimum me semper experieris. Novi enim quantopere Tibi sim devinctus, nec concedam, ut de meo in Te studio ullus dubitare unquam possit. Id unum Te rogo, ut in literis ad Illmum Comitem de Seylern mei facere mentionem haud dedigneris. Plura scriberem nisi et de propensissimo Tuo in me affectu essem persuasissimus et perspectam Tibi esse confiderem singularem qua Te persequor venerationem. Vale itaque summum Galliae totiusque Reipublicae literariae Ecclesiaeque decus, atque de literis aequae ac de me bene mereri perge.

Scrib. raptim Vindobonae die 5. Decemb. 1714.

VI. Viro Summo Dno Bernhardo Montefalconio
S. P. D. Joh. Christophorus Bartensteinus.¹⁾

Paucis ante meum Vindobona discessum diebus literas ad Te exaravi, Vir Eruditissime, quas Tibi redditas fuisse nullus dubito. Fata quae Widowio mihi in itineris nostri cursu obtigerunt perscripsi ad Dnam Virg. Henrion, uti et reliqua meam speciatim partem concernentia. Nihil autem nunc magis curae mihi cordique erit, quam iter meum Germanicum accelerare quo citius ruere in amplexus Tuos, Vir Summe queam. Tu interim absentem eo favore beare perge, quo praesentem dignatus es certoque persuasus sis me in Tui nominis cultu venerationeque tam constantem futurum quam quo potest esse constantissimus. De benevolentissimo Tuo de me judicio, quod Illust. Dno. Marschallo Uxellie reddidisti, certiore me nuper fecit Clar. Sodalitatis Tuus amicissimus mihi Vir Carolus de la Rue. Ego pro insigni Tuo in me beneficio repetitas [gratias] persolvo nihil magis in votis habens, quam ut suppeditare mihi velis occasionem gratissimam Tibi mentem meam opere ipso demonstrandi. Novis literarijs quae ad Cl. Virum de la Rue perscripsi id unum addo Alciphronis Epistolas amatorias mox prodituras in lucem rem curante doct. Berglero Viro in Graecis literis haud parum versato, sed exigui judicii.

Dici non potest quanta Dissertationum seges prodeat in his oris contra Papalem Constitutionem Quesnellij N. T. damnant-

¹⁾ Sehr beschädigter Brief. Ibid. 17702, p. 159.

tem sed pleraeque ita comparatae sunt, ut ri . . . datioribus excitent. Crassissimos enim in facto errores committunt Fenelonium sub . . . fervidissimo Jansenista venditantes. Alij quibus res magis perspecta ne sic tamen re . . . gunt: quod rei gestae arcanas causas ignorent. Interim quem intendunt scopum . . . obtinent, ut scilicet non Pontificem modo curiamque Romanam sed et religionem ipsam . . . odiosam reddant, eidem oppositas Questionianis propositionibus propositiones affi . . . non possunt non pijs Viris displicere. Sed ita nuperrime in literis ad unum ex istis disse . . . fraudes hasce detexi, ut ille summopere mihi iratus nullis amplius me literis dignetur, et omni ratione evitet quorundam amicorum meorum commercium, quos rogaveram, ut sensa animi istius Viri expiscarentur.

De coepto spero feliciter anno, quem non ita pridem auspiciati sumus ex animo Tibi gratulor, Vir doctissime, Deumque precor ut progressus ejus finisque non minus faustus Tibi sit atque per longa sequentium quoque annorum seriem prosperis utaris rerum omnium successibus: quod ipsum etiam Summi R. P. Viris Nourry, Massueto, Bandurio, Marano toto corde apprecor. Vale Vir summe meique non prius obliviscare, quem ne in Tui veneratione segnum inveneris.

Scrib. 4^{ta} Jan. die anni 1715. Lipsiae.

Goeltzig Bibliothecae senatus urbani custos ex Italica peregrinatione Tibi ni fallor cognitus multum me rogavit, ut ejus nomine amicissimam Tibi atque reverentiae plenissimam salutem adscriberem. Illustr. Gentilotti multum me rogavit, ut quotienscumque ad Te scriberem, suam reverentiam Tibi testarer. — Haec dum scribo tristis nuncius mihi affertur Eminentissum Ecclesiae Cardinalem Estreum coelum petiisse. Dici non potest, quantum sim hoc rumore percussus totius Ecclesiae tum Regni Galliae tum Tua de causa Vir Erud^e quem summum certissimumque in illo Maecenatem coluisse mihi compertum erat. Divinum interim numen supplex veneror, ut ingentem hanc jacturam dignetur successore sinon resarcire penitus, lenire saltem velit. Iterum iterumque vale, vir doct^{me}, atque me amare perge. Widowig enixissime se favori Tuo commendat.

VII.

à Erford ce 14 mars 1715.

Mon Tres Reverend Pere,¹⁾

Je vous ecris en fort grande hate pour ne pas manquer a vous assurer de mes tres-humbles respects dans le temps que

¹⁾ Die Schreibweise ist beibehalten, noch weniger sind die fehlenden Accente nachgetragen. Ibid. 17702, p. 160.

j'écris en France. Mr. Goetz de Lipsie me marque qu'il a une joie tres sensible de ce que vous l'honorez de votre souvenir. Je crois que c'est Mr. Normann, fameux Professeur à Upsal, qui a publié les anecdotes de Chrysostomus. Je tache de le deterrer et j'ai grande esperance d'y reussir. On le cherche et à Lipsie et à Jene et à Vienne, ou je me suis adressé pour cet effet tant à Gentilotti, qu'à Mr. Hereg antiquaire de l'Empereur, suedois de nation. Un de mes amis ira a Pâques à Strassbourg. Il se chargea de tout le paquet qui est destiné tant au R. P. de la Rue qu'au R. P. Massuet. Je crois vous faire plaisir mon Tres Reverend Pere de vous mander que je crois etre en etat de rendre un service considerable au R. P. Petz a Melk pour la Bibliotheque Benedictine à laquelle il travaille. Il y a plusieurs Mss. à la Bibliotheque de Leipsic qui pourroient l'enrichir, et je les fait copier pour lui. C'est un charme pouz moi de rendre un service à une personne de Votre ordre. J'ai recommandé Mr. Gentilotti vos prieres touchant la collation de quelques pieces de St. Chrysostome avec de Mss. Il m'y repond en des termes suivants: „Quare illud dumtaxat addam — — — me nihil praetermissurum qui mandata Incomparabilis Montefoci nostri diligenter exequar et librum illius sucu de quo tamen minimum non liquet, aliunde extraham, nec non memorata opuscula Sti Chrysostomi in MSS. Caesareis si qua exstant conferam.“ Il y adjoute ensuite: „Ardeo incredibili desiderio videndi Catalogum MSS. Graecorum Bibliothecae Coislinae quem si per Te nactus fuero id tam gratum erit quam quod gratissimum.“ Je vous supplie mon Tres Reverend Pere d'envoyer aussitot que faire se pourra un exemplaire a mon pere Je lui ai deja écrit, qu'il doit vous en paier sur le champ le prix qui me sera rendu ensuite de Mr. Gentilotti. Voici tout ce que je puis vous mander à present excepté que je vous supplie d'excuser la confusion qui se trouve dans cette lettre. J'étais trop pressé et interrompu à chaque moment. D'ailleurs la poste va partir, midy a deja sonné. Je suis avec un respect des plus sincerés

Mon Tres Reverend Pere

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Bartenstein.

VIII. J. Chr. Bartenstein an Dom B. de Montfaucon.¹⁾

Mon Tres Reverend Pere,

Ce que je mande au R. P. de la Rue vous fera connoitre que je ne suis nullement coupable du Silence, que vous croiez

¹⁾ Ibid. 17702, p. 167.

que j'avais gardé. Mr. Gentilotti ne l'est non plus, puisque je puis vous assurer, mon très Révérend Père, qu'il s'est acquitté très exactement du devoir de vous répondre et de vous remercier du beau présent que vous lui avez fait. Je ne saurois vous exprimer à quel point il en fut charmé, il m'en a parlé dans ses lettres d'une manière conforme à la vénération que je savois bien, qu'il a toujours eue pour vos mérites. Et des ce qu'il eut appris la fâcheuse nouvelle de votre maladie, il en fut touché au vif, et il ne fit pas des vœux moins ardens que moi pour une santé qu'il reconnoit être si précieuse au public.

Je lui dis ces jours passés qui ni la lettre, qu'il avoit confié à Mr. de Schreyvogel, ni celle qu'il m'avoit envoyée pour vous la faire tenir, ne vous ont pas été rendues. Il en fut très affligé: cependant cela servit, à le guérir de l'appréhension, dans la quelle il m'avoit tant de fois témoigné d'être, que vous mon très Rev. Père n'eussiez pas assez d'estime pour lui pour l'honorer de vos réponses. Il m'a prié de vous assurer de ses humbles respects, et il se promet de vous écrire au premier jour une troisième lettre: car il ne souhaite rien plus passionnement, que d'entretenir avec vous un commerce de lettres, et il préfère votre estime à celle de tous les autres Sçavants au monde. Il travaille assiduellement à son catalogue, qui pourra paroître en deux ans d'ici. Il est à présent lui même charmé de son ouvrage puisqu'il a trouvé que vous aviez tenu la même méthode dans votre catalogue de la Bibliothèque de Mr. Coislin, qu'il s'étoit déjà proposée. C'est ce qu'il ne m'a pas seulement mandé, mais il l'a dit encore à S. Majesté Impériale dont il est devenu depuis quelques mois presque le favori.

Voici la meilleure nouvelle que je puis vous donner de ce pays-ci. L'empereur est à présent si passionnement amoureux de sa Bibliothèque et de son Bibliothécaire, qu'il y va souvent, et qu'il s'y arrête jusqu'à 3 heures. Aucune semaine se passe presque, que S. M. Impériale ne l'honore de son entretien, et qu'elle ne lui écrive de sa propre main des lettres très amples et assez beau latin. Il semble que l'Empereur y fasse tout son possible pour se familiariser entièrement avec Mr. Gentilotti auquel elle a même fait sentir les effets de sa bonté en le faisant payer de ce qu'il lui avoit été dû et en augmentant ses gages. Est ce qui fait le plus de plaisir à Mr. Gentilotti c'est que l'Empereur fait préparer un sumptueux bâtiment pour y loger sa bibliothèque, et qu'elle destine 2000 florins par an pour l'entretien de la Bibliothèque c'est à dire pour l'augmenter des livres qui lui manquent et qui paraîtront de nouveau. Cette somme sera payée du fonds destiné aux menus plaisirs de l'Empereur de sorte que le paiement sera assuré.

Le R. P. de la Rue vous dira la situation presente de mes affaires. Elle n'est nullement telle que je la souhaite. Rien au monde ne sauroit me consoler plus de mes disgraces, que quand il vous plaira mon Tres Reverend Pere, de me continuer toujours l'honneur de votre affection qui me sera toute ma vie tres pretieuse. Je vous en conjure, et j'ose me prometre de votre bonté que vous ne me refuserez pas cete grace que je vous demande avec tant d'instance. Et ce dont je vous assure en meme temps c'est que je tacherai d'y repondre et de la meriter en quelque façon pour la veneration tres sincere dont je serai toute ma vie penetré pour votre Illustre personne. Dieu veuille la conserver longues années et vous combler cete année-ci de toutes les benedictions qu'il se plait à repandre sur ses plus chers enfants. Personne ne prendra plus de part a votre bonheur, que moi puisque personne ne sauroit etre plus sincerement et avec un respect plus profond, que je le serai toute ma vie

Mon Tres Reverend Pere

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Bartenstein.

à Vienne ce 8 janvier 1716.

IX. J. Chr. Bartenstein an Dom Montfaucon.¹⁾

Mon tres Reverend Pere,

Je me sers de la voye de Strassbourg pour repondre à la letre que vous me fites l'honneur de m'ecrire le 8. du mois d'Aoust de lannée passée. J'ai mes raisons pour le faire quoique cete voie ne me paroisse pas moins suspecte qu'elle vous a paru. Le P. Petz se chargera comme j'espere à l'avenir de celles que je prendrai la liberté de vous adresser, et peutetre qu'avant que celle-ci vous soit remise vous recevrez une autre de ma part qui vous eclaircisse mieux que celle-ci sur mon chapitre. Mr. Deutsch ne m'a pas rendu votre letre. Il fut obligé d'aller tout droit à Berlin, mais il eut soin d'en charger un jeune homme de Francfort qui prenoit la route d'ici. Mr. Gentilotti se loue extremement des termes obligeants dont vous vous etes servi a son egard. Il est penetré d'une veneration tres sincere pour votre aimable personne. Sa letre vous l'apprendra beaucoup mieux que je ne saurois vous le marquer. Je ne le vois jamais que nous ne nous entretenions sur votre chapitre, et chacun de nous s'efforce à vous donner les eloges qui vous sont deus par tant de differents endroits. Comme Mr. de Gentilotti est plus en etat que moi de parler de votre sçavoir infini, je m'attache ordinairement à ce

¹⁾ Ibid. 17709. p. 141 sq. »Le Connu« an Dom Montfaucon.

qui m'a le plus charmé en vous, je veux dire à cet droiture et bonté du cœur que je ne aurois me lasser d'admirer toujours. Que je vous suis obligé mon très Reverend Père du titre de fils dont vous m'honorez. C'est le plus grand panegyrique que vous eussiez peu me faire et je pense presque tout de bon de valoir quelque chose puisque j'ai eu le bonheur de vous plaire par quelque endroit. J'ai mille fois souhaité de pouvoir vous parler un seul quart d'heure, quoique j'aie à vous dire plus que je ne saurois dire dans une journée. Le plus grand plaisir que la Cour d'ici pourrit me faire ce seroit de me charger un jour de ce qu'il y aura à negotier chez vous, et je ne desespere pas d'y porter ceux dont ce choix depend. J'aurai l'honneur de vous en entretenir plus au long au premier jour. Cependant je dois vous dire que j'ai distribué tous les exemplaires de *Conspectus* que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je souhaiterois en avoir un plus grand nombre. Je ne sçai si Mr. le Baron de Hachendorff a le bonheur d'être connu de vous. Il pourroit vous les faire tenir au plus vite. Car il est en relation avec Mr. de Gentilotti. J'ai ramassé plus de 70 souscriptions ici fant parmi les étrangers que parmi ceux qui sont de Vienne. Nous comptons d'en ramasser encore autant, et quand le nombre sera complet nous vous ferons tenir incessamment l'argent qui nous sera remis. La raison qui nous oblige de differer à demander cet argent à ceux qui ont promis de souscrire c'est que Mr. de Gentilotti a appris qu'un nommé Richardi et Mr. le docteur Garelli nous avoient écrit pour nous porter à relacher quelque chose du prix. C'est une chose que je ne conseilerois nullement à Votre Reverence, et je puis l'assurer que Mr. de Gentilotti est fort en colere contre la vilainie de ces Mrs, qui comptent peutetre d'avoir leur exemplaire gratis et ils obligeront bien les autres à leur paier la somme toute entiere. Je puis meme vous assurer que je vous ferai tenir le prix tout entier de la plupart de ceux qu'ils pretendent d'engager à souscrire. Je supplie seulement Votre Reverence de ne rien de ceci à qui que ce soit et de refuser ces Mrs. sous quelque autre pretente. Mr. de Gentilotti n'a pas osé de le marquer ouvertement dans sa letre. J'ai fait tout ce qui est possible pour trouver ici un homme qui sache copier le MS. d'Ensebe dont le R. P. de la Rue m'a parlé. Tous mes soins été inutiles. Plusieurs se sont offerts mais pas un n'a sçu le lire. Il ne me reste que de solliciter Mr. de Gentilotti de me le donner pour le pouvoir copier chez moi. Car de le faire à la Bibliotheque cela m'est tout à fait impossible puisque je dois employer les heures que l'on y peut entrer aux affaires dont je suis chargé et à voir le ministre sous laquelle je travaille. Voici tout ce que vous aurez pour cete fois de ma part. Vous pouvez compter cete letre pour rien. Je vous

souhaite de tout mon coeur une prosperité parfaite dans l'année que nous venons de commencer. Je vous prie d'assurer de mes respects les R. P. Nourry, de la Rue, Mr. & M^{lle} Henrion. Ils auront tous de mes lettres au premier jour. Je suis avec une veneration indincible

Ce 2 Janv. 1717.

Mon tres Reverend Pere
Votre tres humble et tres obeissant
Le Connu.

X. J. Chr. Bartenstein an Dom Montfaucon.¹⁾

Mon tres Reverend Pere,

Celle ci n'est point la lettre que j'ai promise il y a longtemps à Votre Reverence. C'est pour une autre voye que je me propose de lui rendre compte des raisons qui l'ont retardé si longtemps. La presente ne sera que pour recommander tres instamment à Votre Reverence deux jeunes Gentilshommes d'ici d'un merite distingué, et qui joignent beaucoup de sçavoir à une ardeur extreme de profiter de plus en plus de leurs voïages et de la connoissance des personnes sçavants qu'ils y rencontrent. Je suis lié d'une amitié si étroite avec Mrs. leurs peres tous deux placés dans des emplois éminents de la Cour d'ici que j'ai cru être de mon devoir de seconder au dessein si recommandable en soy même. Et je ne crois pas pouvoir y reussir mieux qu'en les recommandant tres instamment aux bonnes graces, aux soins et à la manuduction de Votre Reverence.

On la regarde ici comme en France pour le premier homme de notre siècle soit à l'égard de son sçavoir, soit à l'égard de sa piété. Sa modestie et son affabilité est extreme. Bien loin donc de charger mes amis d'autres adresses j'ai cru que la votre leur tiendroit lieu de toutes les autres et que votre nom seul leur procurera plus aisement la connoissance de tous les sçavants de France que toutes mes lettres de recommandation ne pourroient le faire.

Voici donc mon tres Rev. Pere à quoy se reduit ma priere: c'est que vous veuilliez avoir pour eux autant de bonté que vous avez eue pour moi, tres persuadé que vous accroîtrez par la infiniment les obligations sans nombre que je vous ai déjà. Si Mr. Gentilotti estoit ici il joindroit ses prieres aux miennes; mais il est allé passer les vacances en sa patrie croiant se remettre en peu des maux que son application infatigable aux études lui avoient causés: il eut le malheur d'apprendre en chemin la mort de son frere cadet brave officier, et qui estoit en train de faire

¹⁾ Ibid. 17702, p. 172 sq.

une fortune eclatante, laquelle nouvelle lui a cause un chagrin indicible.

Les bons connoisseurs d'ici ne peuvent pas se lasser d'admirer les harangues que l'on a communiqués au public de la façon de Monseigneur le Chancelier. Ces echantillons ne leur permettent pas de douter, que le nom de Daguesseau n'efface un jour celui de Séguiers, de Thou et des autres grandes personages de la France. Quant à moi j'en suis d'autant plus persuadé puisque je ne saurois regarder que comme un vrai Mecene celui à qui la personne de Votre Reverence est si pretieuse. Je vous supplie d'assurer de mes respects toutes les personnes, qui se souviennent de moi, et d'embrasser surtout de ma part Mr. Henrion et votre aimable compagnon de P. le la Rue. Je suis avec toute la sincerité et tout l'attachement possible

Mon tres Reverend Pere
de Votre Reverence le tres humble et tres obeissant serviteur
Bartenstein.

En grand hate à Vienne ce 18 Sept. 1717.

XI. Bartenstein an Dom Montfaucon.¹⁾

à Vienne ce 16 Xbre 1719.

Mon Tres Reverend Pere,

Après avoir differé si longtemps à donner de mes nouvelles à Votre Reverence j'aurois lieu de craindre, qu'à present elle ne luy soient desagreables, si sa bonte m'etoit moins connue, où si je ne me flattois, que Votre Reverence n'ignorait pas tout à fait la situation, dans laquelle je me suis trouvé jusqu'ici; je dois luy avouer à ma honte, que j'ai resisté plus d'une année à la grace, que Dieu m'a faite par son moien; et qu'une infinité de considerations humaines ont plus d'une fois retardé le temoignage, que j'etois pret de rendre à la verité, qui se faisoit sentir dans l'interieur de mon ame. Enfin j'ai cesse d'y metre des obstacles, et il y a environ trois ans, que j'eus le bonheur de rentrer au giron de l'Eglise Catholique, dont les malheureux engagements de ma naissance m'avoient jusqu' alors éloigné Aussi, mon Tres Reverend Pere, n'aurois je pas manqué de lui en rendre compte d'abord, si des raisons importantes, et dont Votre Reverence est en partie informée, ne m'avoient obligé de ne pas divulguer les sentiments, dont j'avois deja fait la profession. Il etoit encore malaisé de trouver une voye sûre, pour vous faire tenir mes lettres, et quoique ma reunion à l'Eglise ne fut plus un mystere

¹⁾ Dieser Brief ist zum Teil publiziert von E. Broglie, Montfaucon, I. c. I. p. 62 sqq. Ibid. 17702, p. 174 sq.

ici, bien du temps se passoit, sans que mon pere en fut instruit. Il est vray, qu'il en eut d'assez frequents soupçons; mais comme jamais il ne m'en demanda un eclaireissement positif, je croiois pouvoir differer à lui donner part d'une affaire, que je prevoiois ne devoir produire d'autre fruit, que celui de lui causer du chagrin et de l'irriter contre moi. Un de mes lacquais trahit enfin le secret. Sa mauvaise conduite m'avoit contraint à le congédier: et pour s'en venger il donna à mon pere toute l'information, qu'il pouvoit en demander. Celuici balancoit encore à le croire, et voulut sçavoir de moi ce, qu'il en etoit. Alors je crûs etre du devoir de ma conscience, de ne pas rougir devant les hommes à professer des sentiments, que j'étois convaincu d'etre conformes à l'éternelle et celeste Verité. Votre Reverence n'aura pas de la peine à se représenter les reproches, que j'en ai eu à essuier. Ces reproches, neantmoins devoient moins vifs, après que j'eusse envoyé a mon pere quelques uns des motifs, qui m'ont déterminé à prendre le parti contraire à ses souhaits: et à l'heure qu'il est, il paroît un peu plus tranquille sur ce sujet, et il n'en fait plus mention dans ses lettres, a moins que par hasard l'occasion ne se presente de parler des affaires de religion. Dès ce que le bon dieu m'eut tiré du plus fort de cet embarras, je resolus d'en mander à Votre Reverence toutes les circonstances et de Luy rendre en meme temps mes tres humbles actions de graces de la part, qu'Elle a eue dans le saint ouvrage de ma conversion.

Jamais je ne cesserai de reconnoître qu'après Dieu, j'en suis uniquement redevable à Votre Reverence laquelle en a été le principal instrument. Et de meme que je le reconnoitrae toujours, de meme ne cesserai-je jamais de Luy en conserver une reconnoissance également vive et tendre.

Fasse le Ciel, que les affaires de mon Tres Auguste Maitre me fournissent l'occasion et le moien de Luy expliquer de bouche ce qui à cet egard se passe dans mon coeur, puisque c'est une matiere, qui ne sauroit etre renfermée dans les bornes d'une letre.

Celui qui aura l'honneur de remettre cete letre entre les mains de Votre Reverence est chargé de deux souscriptions de son *Thesaurus Antiquitatum*. Il lui paiera le reste du prix, dû pour recevoir cet ouvrage. Persuadé que mon pere y aura pareillement souscrit, je me suis contenté d'en arreter un exemplaire, et d'en faire present à M. de Palm, à qui j'ai des obligations infinies. Mais depuis que le commerce de letres est un peu retabli entre mon pere et moi, j'ai sçeu de luy, qu'il n'y avoit pas souscrit: et c'est ce qui m'oblige de supplier Votre Reverence de vouloir bien remettre le troisieme exemplaire à celui qui recevra les 2 autres. Il ne manquera pas de Luy en payer le prix, qu'il

plaira à Votre Reverence de déterminer. Je ne scaix, si ce n'est pas être trop importun que de La supplier encore d'acheter pour mon compte le Traitté de Police qui a été imprimé à Paris en 2 voll. in folio à ce qui me semble le même Mr la Bahr Banquier à Paris rue s. Martin, à qui j'ai commis ce que dessus lui en fera sur le champ le remboursement: et il aura encore le soin de me faire tenir le tout, et ce que Votre Reverence voudra y ajouter, principalement St. Chrysostome en cas qu'elle persiste dans le dessein de vouloir gratifier Mr de Gentilotti des deux premiers volumes.]¹⁾

Comme à présent j'ai une fois rompu le silence, que j'ai gardé tant d'années par rapport à mes amis de Paris, je ne manquerai pas d'écrire au premier jour et à notre aimable P. de la Rue et à Mr et Mme de Henrion. En attendant Votre Reverence aura la bonté de les assurer que je fus force malgré moi, de ne pas leurs rendre les devoirs, auxquels je me crus moi même obligé par tant de raisons. Ils n'ont pas laissé d'avoir toujours la meilleure part dans mon souvenir: et quant à Votre Reverence elle avoit toujours toute ma tendresse, et jamais je n'ai cessé d'être avec toute la veneration possible, comme je le serai encore à l'avenir

Mon tres Reverend Pere
de Votre Reverence le tres humble et tres obeissant serviteur
Bartenstein.

P. S. Mon adresse est:
N. N. Conseiller de S. M.
Imple et Catholique dans
la Regence de la Basse-Autriche.

XII. J. Chr. Bartenstein an Dom Montfaucon.¹⁾

Mon tres Reverend Pere,

Par la lettre, que Votre Reverence m'a fait l'honneur de m'écrire j'ai appris avec beaucoup de surprise qu'elle avoit eu la bonté de m'adresser deux exemplaires des premiers volumes de St. Jean Chrysostome, l'un pour moy et l'autre pour M. de Gentilotti. Je n'ai pas été moins surpris d'apprendre par la même lettre que Sr. La Bahr a fait difficulté de luy payer la somme qu'elle luy demandoit. Je croiois ne pouvoir pas mieux faire que de prier Mr. de Palm, qui sont sans contredit les plus riches banquiers d'ici de donner leurs ordres pour luy faire payer la somme requise. Par la reponse du Sr. La Bahr j'ai sçeu, qu'ils l'avoient fait, mais leur correspondant s'étoit epuisé de se charger despareilles commissions sous pretexte qu'elles étoient peu lucratives,

¹⁾ Ibidem 17702, p. 176 sqq.

et demandoient beaucoup de temps, et qu'il sçavoit l'employer mieux à la rue de Quincampoix. Mrs. de Palm en ont été fort indignés et ils luy ont escrit de remettre à un autre les souscriptions qu'ils luy avoient envoieés en donnant en meme temps leur ordre à cet autre correspondant de se rendre auprès de Votre Reverence de luy demander ce qui luy estoit dû soit pour les exemplaires des Antiquités, soit pour d'autres depenses qu'elle auroit pû faire en mon nom et de le luy payer sur le champ. Ce correspondant a repondû que selon ce que le Sr. La Bahr luy avoit dit l'affaire estoit deja réglée, mais comme ils ne s'y fient pas, ils luy reiterent leurs ordres derechef par le courier d'aujourd'huy, et je me flatte qu'il ne manquera pas d'y satisfaire; du reste je suis en peine à cause des deux souscriptions que j'ai confiées à ces Messieurs dont l'une est à l'ordre de M. Charles de Palm jeune Gentilhomme à qui j'en ai fait present, et l'autre à l'ordre du R. P. Blasius Bender religieux d'un merite infini, et mon ami particulier. En cas que V. R. ait deja les souscriptions entre ses mains et que le nouveau correspondant remette le surplus du prix stipulé, elle aura la bonté de luy remettre les deux exemplaires des Antiquités ensemble le traité de Police aussitot que faire le pourra. Mais en cas que le Sr. La Bahr ne les luy ait pas remises je la supplie de les faire querir chez luy et de m'en donner avis par deux mots. Je souheterois fort avoir un troisieme exemplaire pour mon propre usage. Mrs. de Palm ont donné à trois de leurs correspondents des ordres si precis que je ne doute pas, que l'un des trois ne luy remette l'argent necessaire ou pour l'achat d'un troisieme exemplaire, ou pour une souscription.

Quant à St. Jean Chrysostome il n'est certainement pas arrivé ici. Ceux de la douane me connoissent trop pour ne pas me faire tenir tout ce qui porte mon adresse, et je ne voudrois pas leur conseiller d'en agir autrement, puisqu'ils sont dependent de S. E. Monseigneur le Comte de Stahremberg qui m'honore comme ils le sçavent bien de sa protection: de sorte que je ne reçois rien plus surement que par la voye de la douane d'ici. Aussi m'ont ils juré de n'en avoir rien veû. J'ai donc crû devoir en écrire à Hambourg, à Strassbourg et à Leipsic. Mr. Widow de Hambourg me mande qu'il avoit reçu son exemplaire par la voye d'un marchand à Rouen qui en avoit chargé un maitre de navire qui alloit à Hambourg. Mon pere n'en sçait rien du tout mais il m'a promis d'en écrire au Sr. Spizer qui de mon temps logeoit à la rue de St. André aux arts, et à qui la description que V. R. a faite de la personne à laquelle elle les avoit¹⁾ convient parfaitement. J'ai écrit à Leipsic pour sçavoir si

¹⁾ Riß.

n'est pas peutetre Mr. Hamberger qui a contume de voyages avec des Gentilshommes allemands en France, qui les auroit reçeus. Mais jusqu'ici je n'en ai pas eu reponse. Ce retardement a fait que j'ai aussi differé la mienne à la letre, dont V. R. m'a honoré: et à l'heure qu'il est je suis si affairé, que je dois luy escrire en grande hate, Mrs. de Palm me pressent à leur remettre la letre. Mille compliments de respects à tous ceux qui ont la bonté de se souvenir de moy. Je me recommande à la continuation de ses bonnes grâces et je suis avec un profond respect

à Vienne ce 20 juin 1720.

Mon tres Reverend Pere
votre humble et tres ob. serviteur
Bartenstein.

XIII. J. Chr. Bartenstein an D. Montfaucon.¹⁾

Mon tres Reverend Pere,

La presente n'est que pour accompagner celle que Mr. de Gentilotti m'a remise pour que je l'envoyasse à Votre Reverence. Il est parti depuis pour Trente sa patrie, et il compte d'etre de retour de cete excursion vers le my-Novembre. Mrs de Palm les banquiers m'ont assuré qu'ils ont donné des ordres très positifs à leurs correspondents de paier à V. R. les sommes qu'elle aura deboursés ou qu'elle pourroit debourser pour mon compte. Je veux croire que les correspondents ne leur auront pas manqué la seconde fois. Car si meme les souscriptions du livre des Antiquités ont été perdues et qu'il n'y a pas moyen d'y remedier, du moins V. R. aura la bonté de leur dire ce qu'il faut pour une nouvelle souscription et ce qu'il faut pour le traité de Police Si toutes fois ce qui luy est deû à cet egard, ne seroit pas payé encore à V. R. le correspondant de Mrs. de Palm, qui aura l'honneur de luy remettre celle ci, recevra par l'ordinaire d'aujourd'huy des nouveaux ordres de la satisfaire. Pour ce qui regarde les 2 souscriptions du livre des Antiquités, elles ont été envoyées à Mr. La Bahr. Mais ce beau Monsieur est allé faire un tour a Slangenbad sans nous faire sçavoir ce' qu'elles sont devenues. Elles doivent neantmoins se trouver sur le Registre de ceux qui ont entrepris de faire imprimer ce grand ouvrage. Cela etant on pourroit ce me semble avoir les 2 exmplaires contre des reversailles, que l'on ne se prévaudroit plus des souscriptions fait en faveur du R. P. Blaise Bender et du Sr. Charles de Palm, quand meme elles paroistroient. J'ose supplier V. R. de vouloir en deux mots me faire sçavoir son sentiment sur ce sujet et

¹⁾ Ibid. 17702, p. 180.

m'avertir de la conduite des ses nouveaux correspondents, afin que le meme inconvenient qui m'est arrivé par rapport à M. La Bahr ne m'arrive plus. Je suis avec tout le respect possible

à Vienne en grandissime hate
le 25. Sept. 1720.

Milles compliments et respects au
R. P. de la Rue.

Mon tres Reverend Pere
votre humble et tres obeissant serviteur
Bartenstein.

XIV. J. Chr. Bartenstein an D. Montfaucon.¹⁾

Mon tres Reverend Pere,

La letre que votre Reverence me fit l'honneur de m'ecrire le 24 du mois passé, me fut rendue dans un temps, où j'étois allé faire un petit tour à la campagne. J'en suis de retour depuis hier, et comme Mrs. de Palm me dirent à mon arrivée d'avoir deja donné les ordres necessaires pour le paiement de ce qui est deu à l'egard des deux exemplaires de son ouvrage des Antiquités, j'ai crû devoir l'en avertir sans delai. Les deux billets des souscriptions sont pour la premiere edition. Dès ce que l'on commença à distribuer l'ouvrage je les remis entre les mains de Mrs. de Palm avec une letre pour Votre Reverence, et je les priai en meme temps, de donner des ordres à leur correspondents, afin que la moitié du prix qui reste à devoir etre payée soit comptée à Votre Reverence, laquelle j'avois suppliée en meme temps de retirer les deux exemplaires des mains des libraires qui avoient à distribuer l'ouvrage. Or Mr. La Bahr à qui ils avoient envoie les deux billets des souscriptions trop occupé du gain qu'on faisoit sur le papier, negligea de faire ce dont il avoit été prié. Il ne sçavoit pas meme où il avoit mis les deux billets, et peu de temps après il partit pour le Slangenbad. Ni Mrs. de Palm ni moy nous ne sçavons pas ce que les billets etoient devenus; car Mr. Labahr n'en fit jamais mention dans ses letres. A la fin etant de retour à Paris il les retrouva parmi ses autres papiers et les remit à Mr. Naschold. Celui-ci ecrivit à Mrs. de Palm pour sçavoir d'eux comme le paiement devoit être fait: et ceux-ci luy repondirent qu'il n'avoit qu'à les donner à V. R. et à luy paier en meme temps tout ce qui elle luy demendera. Je n'ignore pas l'instabilité de la monnoye de France et l'effet qu'elle produit: mais je crois que selon l'equité naturelle on pourra y metre ordre, et sur ce principe je suis d'opinion que Mrs. les libraires n'auront pas à se plaindre, si la moitié du prix qui reste à leur etre payée, leur est payée suivant le cours que la monnoye de France eut lorsque l'ouvrage fut distribué. De mon coté je ne pretends pas profiter du retardement que Mr. la Bahr a causé par sa negligence.

¹⁾ Ibid. p. 182 sq.

Il est juste que Mrs les libraires ne me demandent pas davantage que ce qu'ils ont reçu des autres souscrivants: de sorte que Mr. Naschold ne fera pas difficulté de paier à V. R. autant d'especes d'argent qu'on auroit été obligé de paier, si d'abord les 2 exemplaires eussent été retirés sans avoir egard au cours present de la monnoye. Je me flatte que V. R. trouvera cet expedient fort equitable, et qu'elle voudra bien se donner la peine de retirer mes 2 exemplaires des mains des libraires et les envoyer à mon pere aussitot que faire se pourra. Quant au troisieme exemplaire que je demande pour moy, je me contenterai d'un en petit papier. Le prix de six cents livres soient païés suivant le cours present du papier. Pour etre plus surs de notre fait V. R. me marquera s'il luy plait si en païant six cent livres en billets de banque on pourra acheter un exemplaire ou bien si c'est en argent comptant que le paiement doit etre fait, et quand on demanderoit de l'argent content on pourra ce me semble faire le contract sur un pied determiné de la monnoye de sorte que son rehaussement où abaissement ne portat du prejudice ni à l'un ni à l'autre partie. Le meilleur seroit si quelqu'un demandoit à etre païé ici, auquel cas chacun pourroit sçavoir ce qu'il eut où à paier où à recevoir. Mais comme à l'heure qu'il est on ne paie aux banquiers que 4 sols argent à Vienne pour une livre de France, le prix devoit etre fort mediocre. Je la supplie de me mander là dessus ses sentiments pour ce qui regarde le troisieme exemplaire de l'ouvrage des Antiquités et celui du traité de Police. Je regrette fort le pouvre Mr. Henrion et si je n'étois pas si occupé aujourd'huy je ne manquerois pas de faire mes compliments de condoléance à ceux de son aimable famille. Je remercie du fond de mon coeur le R. V. de la Rue de son souvenir et je suis avec un attachement tres respectueux

à Vienne ce 19 Octobre 1720.

de Votre Reverence
tres humble et tres ob. serviteur
Bartenstein.

XV. J. Chr. Bartenstein an D. Montfaucon.¹⁾

Mon Tres Reverend Pere,

Je ne doute pas que la dernière letre que j'eus l'honneur de vous écrire, ne vous ait été rendue, car non obstant que jus- qu'ici je n'aie pas reçu de reponse je suis comme assuré que la letre ne sauroit etre tombée en des mains étrangères.

Le depart du R. Pere Prieur Don Antoni Kramer me fournit à l'heure qu'il est l'occasion de renouveler à V. R. les sinceres protestations du respect et de la veneration, que je luy

¹⁾ Ibid 17702, p. 191 sq.

dois. Il pourra l'assurer de bouche que¹⁾ rien ne m'est plus cher que le souvenir de sa personne et des moments que j'ai passés auprès d'elle, que ses bienfaits son profondément gravés dans mon coeur, et que je brule d'envie d'être chargé de S. M. Impériale d'une comission qui me fournisse le moyen de la revoir et d'embrasser notre aimable pere de la Rue. Je me flatte en attendant, que sa bonté ne sera point varié pour moy et celuy qui luy remettra la presente, en attendent les effets. Son dessin est de profiter de la manuduction des grands hommes de son ordre et des se perfectionner dans l'étude de S^{is} Peres et de l'Histoire Eccleciastique. Il est accompagné du fils de Mr. le Bourguemaitre d'ici, lequel sauhaite de profiter le mieux qu'il pourra, du séjour de Paris. Personne ne sauroit mieux seconder l'intention de l'un et de l'autre, que vous Mon Tres Rev. Pere. Je vous en supplie donc et je crois que je dois ajouter à ma recommandation l'instance de Mr. de Gentilotti, dont le depart pour Rome a privé nos voyageurs du plaisir de vous remettre de ses lettres. Votre Reverence sçaura déjà que S. M. Imp^{le} l'a nommé à l'Auditoriat de Rome et je ne desespere pas de luy voir bientôt le bonnet rouge. Je suis avec un attachement autant sincere que respectueux à Viene ce 18 juillet 1723.

Mon Tres Reverend Pere
votre tres hble et tres ob. serviteur
Bartenstein.

XVI. J. Chr. Bartenstein à J. D. Montfaucon.²⁾

Mon tres Rev. Pere,

J'ai reçu depuis peu deux lettres de V. R. par l'une des quelles Elle me remarque, d'avoir envoyé à mon père le 5 et 6 tome de St. Jean Chrysostome, et par l'autre Elle seconde l'intention, que Dom Marquard Religieux de St. Blaise a d'enrichir la Bibliotheque du fameux couvent Voici donc, Mon très Rev. Pere, un nouveau sujet des actions de graces que je dois à V. R. Elle m'a donné tant de preuves de la bonté et cete bonté m'est si precieuse que de ma vie je ne manquerai d'en avoir un souvenir vif et rempli d'une gratitude très sincere.

Pour ce qui regarde la louable intention du Pere Dom Marquard, je l'ai si bien secondé que je crois les ordres déjà donnés pour luy faire payer les sommes demandées.

Le plan de l'ouvrage de V. R. touchant les antiquités de France a déjà été communiqué à quelquesuns de mes amis, que

¹⁾ Von »que rien« bis »les moyen de la revoir« bei Broglie, Montfaucon I, p. 304.

²⁾ Ibid. 17702, p. 197 sq.

je crois propres a luy fourni les secours qui se pourroient trouver en ce pais-ci. V. R. aura apparemment apris des gazettes publiques l'election de Monsignore Gentilotti Auditeur de Rote pour Evêque et Prince de Trente. C'est le meme qui a rempli si dignement à la Cour Imp^{le} la charge de Bibliothecaire. Ce choix va luy frayer le chemin pour estre bientot revetu de la pourpre. Pour la premiere voye sure je repondrai au Tres Reverend Pere Dom Charles de la Rue. En attendant je la supplie de luy presenter mes respects et d'être convaincu de l'attachement et de la veneration sincere avec les quelles je compte d'être pour toujours à Vienne ce 1 Aoust 1725.

de Votre Reverence
le tres-humble et tres ob. Serviteur
Bartenstein.

XVII. J. Chr. Bartenstein an D. Montfaucon.¹⁾

Mon tres Rev. Pere,

Le porteur de la presente est un jeune homme de qualité et de merite, et qui cherche à profiter du sejour de Paris autant qu'il luy sera possible. Mr. de Palm son pere est fort de mes amis, et lorsqu'il m'a consulté sur les moyens de rendre les voyages de son fils profitables, je luy ac fait connoitre, qu'il ne sauroit s'adresser mieux qu'a Votre Reverence, puis qu'elle joint une profonde erudition à une politesse peu commune. Comme je luy parlois par experience et que sans cela la reputation de V. R. n'est pas moins connue en Allemagne qu'elle l'est dans le reste du monde sçavant, je fus vivement sollicité de procurer une si bonne adresse à Mr son fils, et je risque de le faire persuadé que je suis que V. R. ne prendra pas mon hardiesse en mauvaise part. J'ai remis à S. E. Monseigneur le Comte de Windischgraez la lettre que V. R. luy envoyoit sous mon enveloppe. La dite Ex^{ce} m'a assuré, que non seulement avoit reçu les tomes de St. Jean Chrysostome destines pour S. M. Imp^{le} et Catholique, mais qu'elle les avoit présentés d'abord et meme en donné avis à V. R. par une lettre ecrite de sa propre main. Je ne doute pas que V. R. ne soit informé de tout ceci avant que la presente lettre luy sera rendue puisque le Comte de Windischgraez m'a promis de luy en écrire un de ces jours. En' attendant Elle aura la bonté d'agreer le respect avec lequel je serai toute ma vie à Vienne ce 30 Avril 1727.

Mon tres Rev. Pere Votre
Bartenstein.

¹⁾ Ibid. 17702, p. 205 sq.

Anhang zur Beilage A.

Garelli an Dom Montfaucon.¹⁾

De Vienne le 9 Xbre 1716.

Mon Reverend Pere. Depuis que j'ay vu le beau plan de l'ouvrage touchant l'Antiquité que vous promettez au Public, je suis dans une grande impatience d'avoir ce bel ouvrage entre les mains, autant pour en tirer les avantageuses instructions qu'on en doit esperer, que pour en admirer la beauté. Et c'est cette impatience qui m'a fait resoudre a prendre la liberté de m'adresser a vous en droiture par une de mes lettres, pour vous donner part du dessein que j'ay d'en prendre non seulement un exemplaire pour moy, mais encore d'insinuer à autant de personnes qu'il me sera possible la volonté d'en prendre aussi. Jusqu'icy j'en ay deja persuadé jusqu'à dix-sept; de sorte que je m'en réserverois dix-huit exemplaires, et entre ceux deux en grand papier. Mais comme on eut quelqu' avantage touchant le prix établi à l'égard du Corps de Conciles du Pere Ardouin, à cause que nous avions été six tous ensemble à en prendre chacun un, ces personnes que j'ay persuadés de se joindre avec moy pour faire venir votre ouvrage esperent un semblable avantage d'autant plus que le nombre des exemplaires sera plus grand: et voudroient sçavoir avant que de fixer leur deliberation ce qu'on leur relachera du prix marqué par le plan.

Ainsi, Mon Rev. Pere, si vous jugiez a propos de m'honorer d'une reponse, et de m'éclaircir là dessus vous m'obligerez beaucoup: comme aussi si vous vouliez bien me dire à peu près pour quel tems on peut se flâter d'avoir cet ouvrage complet. Vous n'aurez en ce cas qu'à me repondre par la même voy par la quelle je vous envoie ma lettre, c'est à dire par la voye de Monsieur l'Ambassadeur de France: et d'abord, je vous ferois parvenir par tel moyen qu'il vous plairoit la moytié du prix de ces dix-huit exemplaires suivant l'avis que vous donnez dans votre plan mais à raison du dechois que vous en marqueriez à cause de la quantité que j'en prendrois.

Pardonnez, Mon Rev. Pere, la liberté que j'aye prise à l'ardeur que j'aye de lire et même devorer pour ainsi dire les ouvrages d'un Auteur comme vous, dont la reputation est si solide et si universelle. Et si par hazard vous me jugiez capable de vous servir en quelque chose, vos ordres ne pourront que m'honorer beaucoup et me faire un tres sensible plaisir. En attendant je me declare du meilleur de mon coeur et avec respect

Mon Rev. Pere

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Nic. Garelli

Conseilleur et Medecin de S. M. Imperial et Catolique.

¹⁾ Ibid. Fonds français. Cod. 17708, p. 95—97.

Derselbe Kodex enthält p. 96 sq. Garellis Bestellbrief und p. 98 sq. folgende Subskriptionsliste auf Montfaucons „Antiquité“:

		Livres
3	Exemplaires für Garelli 2 en grand, 1 en petit papier	270
3	„ Gräfin de Waldstein — 3 „ „ „ „	210
2	„ Graf Schönborn-Buchheim-Wolfsthal 1 en grand 1 en petit	170
1	„ Graf Sinzendorf 1 en grand pap.	100
1	„ Comte Leopold Schlick 1 en grand p.	100
1	„ Princesse Dietrichstein 1 en petit.	70
1	„ Comtessa Colonna de Fels 1 en petit	70
1	„ Grf. Mich. Althan en petit	70
1	„ Comte Oropesa „ „	70
1	„ Comte Cavella „ „	70
1	„ Antoine de Cordova et Portugal Comte d'Acadette en petit	70
1	„ Dr. Joseph Pugiol	70
		<hr/> 1340
	En ôtant le relâche de deux pour cent qui fait	27
	Reste	<hr/> Livres 1313

Bemerkung. Von demselben Verfasser sind uns noch weitere Beiträge dieser Art in zusammenhängenden Artikeln zugesichert worden. Die Red.

Neueste Benediktiner- und Zisterzienser-Literatur.

Mit Benützung gütiger Mitteilungen der p. t. Herren Allmang, P. Georg (Hünfeld) und Förster, Dr. Remaclus (O. S. B. Maredsous); Grüner P. Bernard (O. S. B. Lambach); aus einer großen Reihe von Ordens- und literarischen Zeitschriften zusammengestellt von der Redaktion.*)

LXXXX. (90.)

(Fortsetzung zu Heft 1, 1903, S. 184—197.)

April, Georg: Führer durch die ehrw. Zisterz.-Abtei Aldersbach. (Walsching, 1903. 12^o. 36 S.) — Adlboch, Dr. P. Beda (O. S. B. Metten): 1. Glossen zur neuesten Wertung des Anselmianischen Gottesbeweises. („Philosophisches

*) Wir wiederholen hier das oftmals schon vorgebrachte und leider so wenig bisher beobachtete dringende Ersuchen, uns bei Zusammenstellung dieser Abteilung insbesondere nach besten Kräften unterstützen zu wollen, da wir nur so in der Lage sind, ein möglichst vollständiges Gesamtbild der großartigen literarischen Tätigkeit unserer beiden Orden in der Gegenwart unseren Lesern darbieten zu können. Wir stellen diese Bitte an die p. t. hochwürdigsten HH. Äbte, Klostervorstände, Bibliothekare, an alle Mitbrüder Ord. S. Ben. und Zist., an alle Freunde und Gönner der „Studien“, so wie auch an alle Verlagshandlungen. Sie alle mögen uns gefälligst alles zur Anzeige resp. zur Vorlage bringen, was in dieses Literatur-Verzeichnis hineingehört: alle auf unsere beiden Orden sich beziehenden oder von Ordensmitgliedern verfaßten neuen Druckwerke, Artikel in Zeitschriften, Schulprogramme etc. Doch sollen uns die bez. Angaben bibliographisch genau gemacht werden, d. h. mit